

## DEVENIR ENSEIGNANT·E

En pratique :

- Les études seront articulées en deux cycles : un bachelier et un master en enseignement.
- La formation des enseignants s'organise en codiplômation.
- L'ULB intervient comme partenaire aux côtés de différentes hautes écoles dans les cursus des sections 1, 2 et 3.
- Pour les sections 4 et 5, l'ULB est l'institution référente et sera épaulée par ses hautes écoles partenaires.
- Le diplôme est délivré à la fois par l'ULB et par les hautes écoles.
- Pour certaines sections 4 et 5, l'ULB intervient comme partenaire aux côtés de différentes écoles supérieures des arts.

## EN SAVOIR PLUS

[education.ulb.be](http://education.ulb.be)

## ENSEIGNER C'EST CRÉER, CRÉER C'EST ENSEIGNER.

### NOS PARTENAIRES

Sur le territoire Bruxelles-Brabant



En Hainaut



**ULB** UNIVERSITÉ  
LIBRE  
DE BRUXELLES

CHOISIR  
L'ENSEIGNEMENT  
& L'ÉDUCATION

## LES ATOUTS DE LA CODIPLÔMATION

- Une entrée progressive dans la pratique.
- Un soutien en langue française via un test diagnostique de maîtrise de la langue.
- Une formation multidisciplinaire à et par la communication.
- Une ouverture à la recherche scientifique, à la réflexivité et un renfort de l'esprit critique.
- Une formation centrée sur les apports disciplinaires et la didactique.

La Fédération Wallonie-Bruxelles mène depuis plusieurs années une réflexion accrue sur son enseignement et les méthodes nécessaires pour le faire évoluer.

Citons notamment le Pacte pour un enseignement d'excellence, les rythmes et le calendrier scolaires mais aussi et surtout la formation initiale des enseignants qui entrera en application dès la rentrée 2023 et démarrera par les sections 1, 2 et 3.

		Maternelle			Primaire						Secondaire							
Niveau scolaire		Accueil	M1	M2	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6	S1	S2	S3	S4	S5	S6	
4 ans	SECTION 1 Instituteur et institutrice préscolaire	- <b>Bachelier</b> (180 crédits). - <b>Master en enseignement</b> (60 crédits).																
4 ans	SECTION 2 Instituteur et institutrice primaire			- <b>Bachelier</b> (180 crédits). - <b>Master en enseignement</b> (60 crédits).														
4 ans	SECTION 3 Enseignant-e en secondaire inférieur									- <b>Bachelier</b> (180 crédits). - <b>Master en enseignement</b> (60 crédits).								
5 ans	SECTION 4 Enseignant-e en secondaire supérieur															- <b>Bachelier disciplinaire</b> (180 crédits). - <b>Master en enseignement</b> (120 crédits).		
6 ans	SECTION 5 Enseignant-e en secondaire supérieur															- <b>Bachelier disciplinaire</b> (180 crédits). - <b>Master disciplinaire</b> (120 crédits). - <b>Master en enseignement</b> (60 crédits).		